



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 13 octobre 2025



Ouverture de séance à 18h45 chez Jean

Membres présents :

- Blandine COLACIURI, Présidente
- Gérard DRAA, Vice-président
- Philippe BOULANT, Trésorier
- Chantal JALMAR, Secrétaire
- Jean Gaignerot, Secrétaire adjoint

Invités :

- Chantal CHAMBON, animatrice
 - Chantal CLERC, animatrice
 - Manuel DE CRUZ, animateur
 - Eric DELEFORTERIE, animateur
 - Jean-Yves GANNE, animateur
- Didier GEMBKA, animateur

Absent :

- Gilbert ASCENSIO, Trésorier adjoint

1. Bilan Rando Challenges du 12 octobre :

13 équipes seulement ont participé, ce qui est peu (10 en Découverte et 3 en Compétition), surtout que le « Compétition » est intégré dans le Championnat de France.

Un seul club des Bouches du Rhône a participé (Carnoux).

Les inscriptions étaient de 25 € par équipe pour le « Découverte » et 5 € par participant pour le « Performance » sachant que tout participant non affilié à la Fédération devait s'acquitter d'un « Rando Pass » de 4 €.

Il reste à faire le bilan financier de l'opération et de demander la participation de la Fédération sachant que Jean-Yves a fait l'avance sur ses propres deniers.

Les participants sont repartis enchantés par l'accueil et les circuits proposés.

Lorsque Jean-Yves a remis les clés de la salle des Mariages en mairie il a bien insisté sur le fait qu'elle avait été parfaitement nettoyée, photos en appui, pour éviter tout litige futur.

2. Point financier :



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 13 octobre 2025



Ce point a été inscrit par Blandine suite au blocage du compte bancaire par la banque ; Blandine ayant été très déçue lorsque la banque l'a appelée pour l'informer de cet « incident » fâcheux mais finalement sans gravité ! L'accès a été rapidement restauré après approvisionnement.

Le découvert en trésorerie a été créé par les appels de fonds hebdomadaires des adhésions enregistrées par la Fédération alors que nous n'avions pas encore récupéré ces mêmes fonds auprès de HelloAsso. Ce problème n'est apparu que cette saison car le fond de roulement du club est nettement inférieur à celui de la saison passée. Il suffira la saison prochaine de veiller à récupérer régulièrement les fonds auprès de HelloAsso pour éviter cet incident sans incidence sur le bilan du club, sauf 25 € de frais !

De ce fait, Philippe ouvrira une session pour que la Présidente de l'association puisse accéder au compte bancaire.

3. Autres points :

3.1. Demande de subvention auprès de la Mairie de Cuges :

Il est dommage que nous ne demandions pas de subvention alors que la plupart des associations en obtiennent.

Il est trop tard pour cette saison mais il est décidé de préparer un argumentaire pour faire cette demande la saison prochaine en août – septembre 2026.

Cet argumentaire doit être préparé pour le CA de juin 2026.

3.2. Format des photos pour intégration sur le site de CRL :

Jean-Yves précise que le format standard jpeg est sans problème. Sauf lorsque certains outils de transfert ou de manipulation de ces photos suppriment tout ou partie des « méta-données » (cad des propriétés des photos : date, appareil utilisé, ouverture objectif, ...) qui lui servent à horodater ces photos pour les classer correctement dans la base du site.

3.3. Frais de covoiturage :

Une règle de calcul avait été intégrée dans le Règlement Intérieur de CRL mais elle a été supprimée car elle pouvait, selon la Fédération, entraîner le club dans de conflits juridiques.

La règle, **non officielle ni enregistrée par le club** est donc, pour les distances supérieures à 30 km, de calculer les frais pour une voiture selon l'application Michelin.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 13 octobre 2025



Ces frais par voiture, multipliés par le nombre de voitures participant à la sortie déterminent les frais totaux. Ce montant, divisé par le nombre de participants à la sortie détermine la participation individuelle réclamée à ces mêmes participants. Chaque chauffeur est ensuite indemnisé d'un même montant (frais totaux divisés par le nombre de voitures) indépendamment du nombre de passagers de chaque voiture.

Chaque organisateur est libre d'appliquer cette règle de façon stricte ou non pour la sortie dont il est responsable !

3.4. Randos dominicales : demande de modifications de Blandine :

Blandine ne pouvant pas participer aux randonnées qu'elle avait proposées, en raison de ses problèmes de santé, elle demande à Gérard de les assurer, ce qu'il accepte.

Cependant, celle du 15 février (SAINT-ZACHARIE - SOURCE DES NAYES) sera reportée et remplacée.

3.5. OTI : Blandine :

Blandine va signer la convention avec l'OTI, il faudra donc respecter nos engagements en ce qui concerne les lieux de départ d'un minimum de randos dominicales.

Le club continuera également à participer aux randos Pagnol et au Festival de Randonnées.

3.6. Réservation des salles communales :

Ces réservations sont désormais possible par internet sur le site de la mairie.

4. Téléthon 2025 : Didier :

La manifestation organisée par la section Marche Nordique du Club se déroulera le samedi 6 décembre dans le cadre de la manifestation nationale. Trois circuits sont prévus : un dans la plaine et deux dans la partie est du massif de La Marcouline. Les tracés sont pratiquement totalement définis.

Comme à chaque fois il sera nécessaire de recruter des encadrants bénévoles dans le club.

Didier va mettre en place sur le « Dernière Minute » un formulaire d'inscription pour enregistrer les volontaires.

Il sera fait un point précis lors du prochain bureau, quitte à programmer ensuite, une réunion des volontaires encadrants pour affecter les tâches.



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 13 octobre 2025



Didier soulève le problème des reçus fiscaux, permettant une réduction d'impôts, réclamés par certains participants au Téléthon qui versent un don supplémentaire à l'AFM. La longue discussion sur le sujet n'a pas permis de trouver une solution qui est, semble t-il, plutôt à rechercher du côté de l'AFM et donc du service de la mairie accrédité, seul à même de pouvoir établir ou initier ces reçus.

5. Affectation des prochaines randonnées :

Randos Santé : un mercredi sur deux :

- 15/10 : animateur Roland
- 29/10 : animateur Jean-Yves
- 12/11 : animateur Pascal (modifié après la réunion)
- 26/11 : animateur Roland (modifié après la réunion)
- 10/12 : animateur Jean-Yves

Randos du Mardi : un mardi sur deux :

- 21/10 : animatrice Chantal CLERC
- 04/11 : animateur Roland
- 18/11 : animateur Manu
- 02/12 : animateur Jean
- 16/12 : animatrice Chantal CLERC

Randos toniques : une par mois :

- 19/10 : animateur Jean
- 16/11 : animateur Eric
- 14/12 : animateur Eric

6. Prochain Bureau : le lundi 20/11 à 18h30 chez Chantal CLERC

Prochain CA : le vendredi 19/12 à 18h30 salle de l'Entraide (à réserver).